

Image not found or type unknown



Fin conge parental ma societe a déménage, j'ai 2h30 de transport

Par **betty28**, le **12/02/2008** à **16:17**

Mon congé parental se termine, je dois reprendre mon travail mais entre temps ma société a déménagé et moi aussi j'ai déménagé je reprends mon travail j'aurai 2heures 30 de trajet à faire rien que pour aller.rnJe ne sais pas quoi faire ?rnJe me demande si mon employeur peut me licencie ou je fais un abandon de poste. Car si je donne ma démission je n'aurai aucun droit aux assedics.